

ORGANES DE L'OUÏE.

(Organa auditus.)

Les oreilles, ou *organes de l'ouïe*, sont deux appareils destinés à recueillir, à renforcer les vibrations des corps sonores, et à transmettre à l'encéphale, au moyen du nerf spécial de l'audition, les impressions produites par ces vibrations. L'appareil de l'audition, ainsi que celui de la vision, se compose :

1° De parties accessoires destinées à rassembler, à renforcer, et à transmettre les vibrations ;

2° De parties essentielles, c'est-à-dire le nerf auditif, aux ramifications duquel, dans le labyrinthe, parviennent les impressions des vibrations sonores.

Les parties accessoires ont sous leur dépendance :

1° Un appareil à la fois protecteur de l'oreille, et de perfectionnement pour exécuter ses fonctions, c'est-à-dire l'oreille externe ;

2° Un appareil d'excrétion, c'est-à-dire les glandes cérumineuses ;

3° Un appareil de locomotion, à savoir les muscles de l'organe auditif ;

4° Les vaisseaux des nerfs.

Les oreilles sont placées de chaque côté de la base du crâne, dans l'épaisseur du temporal, au devant de l'apophyse mastoïdienne. Chacune d'elles se compose de trois parties distinctes par leur organisation aussi bien que par leur rôle physiologique. Ces parties sont : 1° l'*oreille externe*, qui comprend le pavillon et le conduit auditif externe ; 2° l'*oreille moyenne*, formée par la cavité tympanique et ses annexes ; 3° l'*oreille interne* ou *labyrinthe*, constituée par une série de cavités osseuses diversement contournées (vestibule, limaçon, canaux demi-circulaires), dans lesquelles viennent se répandre les ramifications du nerf auditif.

OREILLE EXTERNE.

(Auris externa.)

(PLANCHE LXXXI.)

Préparation. — La figure 1 ne demande aucune indication, son étude pouvant se faire même sur le vivant. Il n'en est pas de même des figures 2 et 3,

qui montrent les muscles extrinsèques et intrinsèques du pavillon, leur petitesse et leur pâleur en rendent la dissection difficile. Nous conseillerons donc de choisir des sujets vigoureux, d'un système musculaire bien prononcé, dont le pavillon sera saillant et assez développé ; et alors il suffira d'enlever la peau aussi superficiellement que possible, au niveau de ces muscles, pour les mettre à nu. Pour les muscles extrinsèques, il conviendrait de tirer le pavillon dans le sens opposé à celui du muscle qu'on veut disséquer.

Le cartilage du pavillon et la surface extérieure du conduit auriculaire représentés par les figures 4 et 5 s'obtiennent en enlevant la peau mince et les muscles qui recouvrent le premier ; la peau, la glande parotide et les parties molles voisines qui environnent le second.

L'intérieur du conduit auriculaire, figure 6, doit être étudié, d'abord sur l'os temporal dépourvu de ses parties molles, ensuite avec ces parties ; pour cela, sciez en long le rocher ainsi que la partie moyenne du conduit auditif en faisant attention de ne pas intéresser la membrane du tympan.

Les figures 7 et 8 s'obtiennent en poursuivant les artères après les avoir rendues visibles par une injection générale ou partielle.

L'oreille externe constitue cette portion accessoire de l'appareil auditif, laquelle est visible à la surface extérieure du crâne. Elle est évasée en dehors, rétrécie en dedans et semble faire l'office d'un cornet acoustique destiné à recueillir et à renforcer les ondes sonores et à les diriger vers les organes situés plus profondément. Elle a la forme d'un entonnoir et se compose d'une partie large ou *pavillon* et d'une partie rétrécie ou *conduit auditif externe*.

PAVILLON (AURICULE).

(Auricula.)

Mince, aplati, élastique, de forme à peu près ovalaire, plus large en haut qu'en bas, le pavillon est situé derrière l'articulation de la mâchoire inférieure. Il est fixé très-solidement en avant, par la peau, par des muscles et des ligaments, et par sa continuité avec le conduit auditif externe ; mais en arrière il est libre, et semble comme détaché des parties latérales du crâne, avec lesquelles il forme un angle de 30 à 45 degrés, ouvert en arrière. Cet angle varie beaucoup suivant les individus : il est plus petit chez ceux qui ont l'habitude de porter des coiffures qui appliquent les oreilles contre la tête ; rarement il mesure moins de 10 degrés ; son développement est en rapport direct avec la finesse de l'ouïe.

On considère au pavillon, une *face externe*, une *face interne*, et une *circonférence*.